

**FICHE DE POSTE  
ASSISTANT A LA PRISE DE NOTES**

<b>SERVICE RECRUTEUR</b>	Le Service Université Handicap (SUH) de l'Université Clermont Auvergne
<b>TYPE DE MISSION</b>	<b>Transmettre ses notes de cours prises durant les cours magistraux et/ou les TD et/ou les TP pour un ou des étudiant(s) en situation de handicap.</b>
<b>DESCRIPTION DES MISSIONS</b>	<p><b>Méthodologie de prise de notes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prendre les cours en notes de façon exhaustive et de <b>préférence sous format numérique</b> ;</li> <li>✓ Plusieurs fois par semaine : envoyer par courriel les notes prises sur ordinateur, ou notes dactylographiées et scannées, aux étudiants concernés. Mettre en copie de chaque envoi le SUH à l'adresse suivante : <a href="mailto:pnotes.suh@uca.fr">pnotes.suh@uca.fr</a></li> <li>✓ Lors de chaque envoi : mettre en OBJET du courriel : Assistance à la PN + votre année d'études et filière, Numéroté chaque page de cours pour faciliter le sens de la lecture, préciser l'intitulé de la matière, le nom de l'Enseignant et les dates et horaires du cours, expliquer les abréviations utilisées.</li> <li>✓ La prise de notes sur matériel informatique est recommandée. Les cours avec schémas ou illustrations peuvent être numérisés puis envoyés par courriel avec la même procédure qu'indiqué ci-dessus.</li> <li>✓ S'il n'est pas possible d'envoyer par mail certains cours (fichier numérique trop volumineux par exemple), l'étudiant «preneur de notes» peut les transmettre par clé USB aux étudiants concernés. Ces cours doivent également être transmis au SUH.</li> </ul>
<b>CONDITIONS et SAVOIR ÊTRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Être étudiant(e) et inscrit(e) à l'Université Clermont Auvergne ou à l'une des écoles membres de Université Clermont Auvergne et Associés, <b>étant dans la même filière et promotion que l'étudiant bénéficiaire</b> ;</li> <li>✓ Être de préférence dans les mêmes groupes de TD et /ou TP</li> <li>✓ Être ponctuel(le) et assidu(e);</li> <li>✓ Prévenir l'étudiant bénéficiaire et le SUH en cas d'absence</li> <li>✓ Être sensible à la relation d'aide et aux enjeux de la prise de notes</li> </ul>
<b>DURÉE DU CONTRAT</b>	Contrat effectué <b>par semestre</b> ; <b>RENOUVELABLE</b> autant de fois que nécessaire ; Maximum <b>152</b> heures par an.
<b>RÉMUNÉRATION</b>	1 SMIC horaire pour 3 heures de cours transmises